



Voici le lien vous donnant accès à notre AGA de jeudi soir : <https://us06web.zoom.us/j/85602505552>

### **RAPPEL DES INSTRUCTIONS**

Nous vous recommandons de vous connecter à Zoom **dans les 15 minutes précédant l'AGA soit 18 h 45** afin de s'assurer que nous soyons prêtes à démarrer la rencontre à l'heure prévue.

### **FONCTIONNEMENT ET MISE EN PLACE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **CONNECTEZ-VOUS TÔT !**

Notre coordonnatrice sera en ligne 15 minutes avant le début de l'AGA prévue pour **le jeudi 13 avril 2023, 19 h**. Nous vous donnerons accès à la salle principale sur Zoom. Nous procéderons alors à votre identification personnalisée selon votre droit ou non de vote. De votre côté, vous pourrez entendre et voir l'arrivée de vos collègues et autres participants en ligne.

#### **ATTENTE VERS LE DÉBUT DE L'AGA**

La Salle principale vous sera accessible dès 18 h 45, le jour de l'AGA.

Nous vous remercions à l'avance de votre patience. On vous accueillera et validera votre statut en vous renommant (votant ou non votant).

Nous vous invitons de profiter de ce moment pour accéder à la page [Web de l'AGA](#) afin d'y récupérer et consulter les documents officiels de cette assemblée.

**Identification des participants.** Nous vous invitons à vous identifier dès que vous vous connectez à Zoom, indiquer votre prénom et nom. Notre coordonnatrice pourra ainsi vérifier que chaque participant est bel et bien inscrit à la rencontre dès son arrivée dans la salle d'attente virtuelle, avant même le début de l'assemblée. Ceci permettra aussi à l'ensemble des participants de savoir qui interagit lors des discussions.

**Caméra et microphone.** Une fois que vous serez dans la salle principale, votre caméra et votre microphone seront éteints par défaut. Si vous en avez envie, allumez votre caméra pour que les autres participants puissent vous voir. Mais nous vous recommandons de garder votre microphone fermé en tout temps — sauf si vous souhaitez prendre la parole — afin d'éviter toute cacophonie.

## DÉROULEMENT

Nous suivrons l'ordre du jour en ligne dans la [page WEB de l'AGA](#). Vous y retrouverez aussi tous les documents officiels requis pour cette rencontre à ce même endroit. Nous ne sommes toutefois pas à l'abri de pépins techniques. Bien que notre équipe soit généralement à l'aise avec les nouvelles technologies, nous vous demandons votre patience et votre indulgence.

## PROCÉDURE DE VOTE POUR L'ADOPTION DES PROPOSITIONS ET RÉOLUTIONS

Nous avons retenu la [fonction discussion \[dans le CHAT\]](#) pour que les participants puissent approuver ou seconder les propositions ainsi que pour voter. Pour exprimer vos intentions aux moments requis, vous n'aurez qu'à écrire dans le [CHAT](#) selon la demande de la présidente d'Assemblée :

- « J'approuve »
- « Je seconde »
- « Oui »
- « Non »
- ou « Abstention »

## PROCÉDURE DE VOTE POUR LES ÉLECTIONS

- Au moment de procéder à l'élection des représentantes, seules les membres auront le droit de vote ;
- Nous présenterons les postes en élection et recueillons les mises en candidature pour tous les secteurs ;
- Chaque personne candidate au poste peut être proposée par un tiers ou se proposer elle-même ;
- Acceptation de la candidature par la personne mise en nomination ;  
Si le nombre de candidates est le même que le nombre de poste : **pas d'élection** ; Si le nombre de candidat-e-s est supérieur au nombre de poste : **élection** .

## LES DIRECTIVES POUR LE VOTE ANONYME EN LIGNE SONT LES SUIVANTES :

Selon l'identification des personnes, tous les membres votantes seront conservées dans la salle principale, nous dirigerons tous les participantes non votantes dans la salle d'attente en attendant que le vote soit fait et les feront revenir en salle par la suite;

- Ouverture des postes en élection dans la salle principale ;
- Donner des directives pour le vote en ligne par sondage, rappel que seule la déléguée a le droit de vote.

### Tour de mise en candidature selon les procédures suivante :

- Présentation des personnes candidates à tour de rôle et des raisons de leur candidature au sein du CA;
- Vote en ligne sur le sondage anonyme qui apparaîtra sur votre écran ;
- S'il y a deux postes en élection et 3 candidat-e-s, les membres votantes doivent obligatoirement inscrire les deux noms de leur choix.

Les votes seront comptabilisés automatiquement et les résultats seront partagés par la suite et les personnes élues présentées au reste des participantes à l'AGA à leur retour dans la salle principale.

**Retour de toutes les participantes dans la même salle  
pour finaliser la rencontre!**